

Milan noir

Milvus migrans (Boddaert, 1783)

Code NATURA 2000 : A 073

Enjeu local de conservation fort

Classification

Ordre : Accipitriformes

Famille : Accipitridés

Statuts de l'espèce

Directive Oiseaux	An I
Convention de Berne	An II
Convention de Bonn	An II
Convention de Washington	An II
Loi française	P
Liste Rouge Monde	LC
Liste Rouge Europe	Vu (SPEC 3)
Liste Rouge France	/
Liste Rouge Auvergne	NT



Photo : Romain Riols - LPO Auvergne

Diagnostic synthétique

Le Milan noir est une espèce assez bien représentée avec 20 à 50, couples. L'espèce niche dans les arbres en bordure des grands lacs ou des cours d'eau.

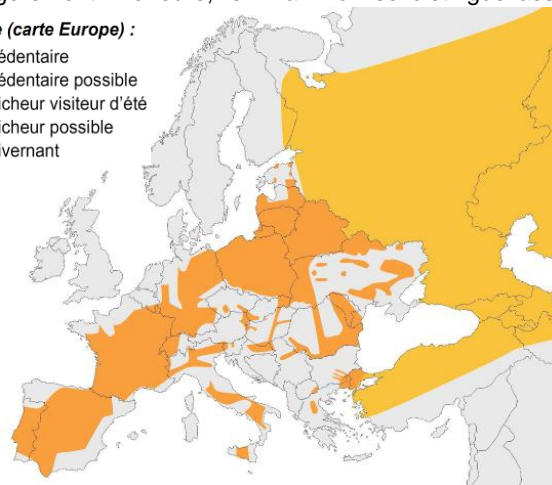
Description générale de l'espèce

Caractères morphologiques

Rapace de taille moyenne (envergure : 135-155 cm), le Milan noir arbore un plumage brun foncé uniforme à l'exception d'une zone plus claire à la base des rémiges primaires et d'une bande pâle sur les couvertures sus-alaires. La poitrine et la tête sont plus ou moins teintées de gris selon les individus et la culotte peut tendre vers le roux. Le bec est noir, la cire et les pattes sont jaunes. Les deux sexes ont le même plumage mais le mâle est légèrement plus petit que la femelle. En vol, de taille légèrement inférieure, le Milan noir se distingue assez facilement du Milan royal par sa coloration presque uniformément brun sombre, par le dessous des ailes moins contrasté, par son allure moins souple en vol et par la forme de sa queue plus courte et moins échancrée.

Légende (carte Europe) :

- Sédentaire
- Sédentaire possible
- Nicheur visiteur d'été
- Nicheur possible
- Hivernant



Répartition géographique

La vaste aire de nidification du Milan noir s'étend sur tout le paléarctique, de l'Afrique du Nord jusqu'au Japon.

En Europe, l'espèce niche dans presque tous les pays exceptés dans îles britanniques et la Scandinavie. Les bastions du Milan noir en Europe sont l'Espagne, l'Allemagne et la France. En France, le Milan occupe une grande partie du territoire mis à part la frange nord-ouest, l'extrême sud-est et les îles méditerranéennes.

En Auvergne, le Milan noir occupe la majeure partie du territoire régional, mais avec de grandes variations d'abondance qui reflètent ses exigences écologiques particulières. Dans le Cantal, la répartition du Milan noir est très similaire à celle du royal, il occupe l'ensemble des grandes vallées et leurs principaux affluents (Dordogne, Rhue, Lot, Truyère) où il se retrouve particulièrement abondant au niveau des barrages. Il est également bien présent dans la vallée de l'Alagnon et sur les plateaux périphériques au massif, notamment sur la Planèze de

Saint-Flour, principale population d'altitude.

Biologie et écologie

Habitats.

Le Milan noir (de la même manière que son proche parent royal) apparaît étroitement lié aux espaces herbagers où invertébrés et micromammifères constituent son alimentation de base. Les zones humides (larges rivières, étangs de pisciculture, retenues diverses et grands barrages hydro-électriques) retiennent néanmoins plus particulièrement cette espèce qui y trouve poissons morts, colonies d'ardéidés et déchets divers. Enfin, le Milan noir, espèce en partie commensale de l'homme profite fortement des décharges d'ordures ménagères ou d'autres sources d'alimentation anthropiques. Localement, la conjonction de ces trois grands éléments permet à l'espèce d'atteindre des densités remarquables.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Milan noir est constitué de toutes sortes de vertébrés morts, blessés ou malades ainsi que d'une grande part de déchets et d'ordure d'origine anthropique.

Reproduction et activités

Le Milan noir s'installe sur ses sites de nidification entre la mi-mars et la mi-avril. L'aire construite de branchages, auxquels s'ajoutent de façon caractéristique chiffons, papiers ou plastiques, est située dans un grand arbre entre 4 et 20 m de hauteur (Kabouche 2004). La femelle y pond 2-3 œufs en moyenne. L'incubation dure de 26-38 jours. Les poussins prennent leur premier envol après une quarantaine de jours et seront encore nourris pendant une quinzaine de jours avant leur émancipation. Grégaire, il n'est pas rare que l'espèce forme des colonies lâches d'une dizaine de couples ou plus.

Migrations

Les milans noirs reviennent massivement d'Afrique de l'ouest et réoccupent réellement leurs zones de nidification dans la deuxième décennie de mars. Alors que cette réappropriation débute près d'un mois après celle des milans royaux, la période de ponte n'est que légèrement décalée, débutant dès les premiers jours d'avril (premières couveuses notées le 2 sur le val d'Allier, le 5 à 950 m d'altitude sur la Planèze de St-Flour). A la mi-avril, environ ¼ des pontes sont déjà déposées, les restantes étant surtout concentrées dans la troisième décennie d'avril. Comme chez le Milan royal, l'envol des jeunes a aussi lieu au début de l'été, dès les derniers jours de juin mais surtout durant la deuxième décennie de juillet, parfois seulement début août, date extrême le 02/08/2004 (BRUGEROLLE T, *op.cit.*).

État des populations et tendances d'évolution des effectifs

Effectif régional : 1475-2100

Effectif national : 19300-24600

Effectif européen : 22000-27000 (Russie et Turquie exceptées)

Elle apparaît contrastée. L'Auvergne semble refléter la situation française des 20 dernières années à savoir d'une part, l'augmentation des effectifs nicheurs au sein des noyaux déjà importants, inféodées aux grandes vallées alluviales et/ou commensales de l'homme, et d'autre part la régression des faibles populations des plaines agricoles et bocagères. Mais aucun élément précisément chiffré n'existe afin d'étayer précisément l'évolution des populations régionales, à l'exception du suivi réalisé en Forêt de Tronçais, dans l'Allier, où le nombre de couples est passé de 5 à 0 entre 1988 et 1992 sur la partie dite de « la Bouteille » et où la dernière reproduction est notée en 1999.

Description sur le site

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site

L'espèce niche dans les grands arbres en bordure des grands lacs et des cours d'eau, dans les forêts dans ou des boisements lâches dans les pentes.

Etat de la population

Le nombre de couples est estimé de 20 à 50, cependant un certain nombre d'estivants sont présent sur la zone ce qui explique que la population de Milan noir semble plus importante au premier abord.

Menaces

A ce jour, la menace principale semble être une forte dégradation, voire une régression de ses milieux de prédilection, principalement les zones humides dont il dépend partiellement pour sa reproduction. Par ailleurs, l'intoxication par appâts empoisonnés destinés aux micromammifères et son régime charognard l'amenant à fréquenter les routes, peuvent être des causes supplémentaires de mortalité.

Enfin, les cas d'électrocution sur les transformateurs aériens des lignes à moyenne tension sont encore assez nombreux.

Quelques cas de destruction des supports des aires de reproduction ont été rapportés.

Bien que nécessaire sur le plan sanitaire et environnemental, la fermeture des dépôts d'ordures ménagères peut avoir des conséquences négatives (disparition d'une source alimentaire).

Mesures de gestion conservatoire

Site de nidification :

Mise en défens (pas de travaux forestiers du 15 mars au 15 juillet, pas d'ouverture de nouvelles pistes dans un périmètre de 150 m autour du nid)

Traitement de tous les points dangereux sur les lignes électriques aériennes dans un rayon d'1 km autour du nid

Domaine vital :

Maintien ou implantation de haie, d'alignement d'arbre et de bosquets.

Maintien des zones humides

Maintien d'un équilibre en surface boisée et surface prairial et surface cultivée.

Définir les points noirs du réseau électrique aérien afin d'envisager leur traitement

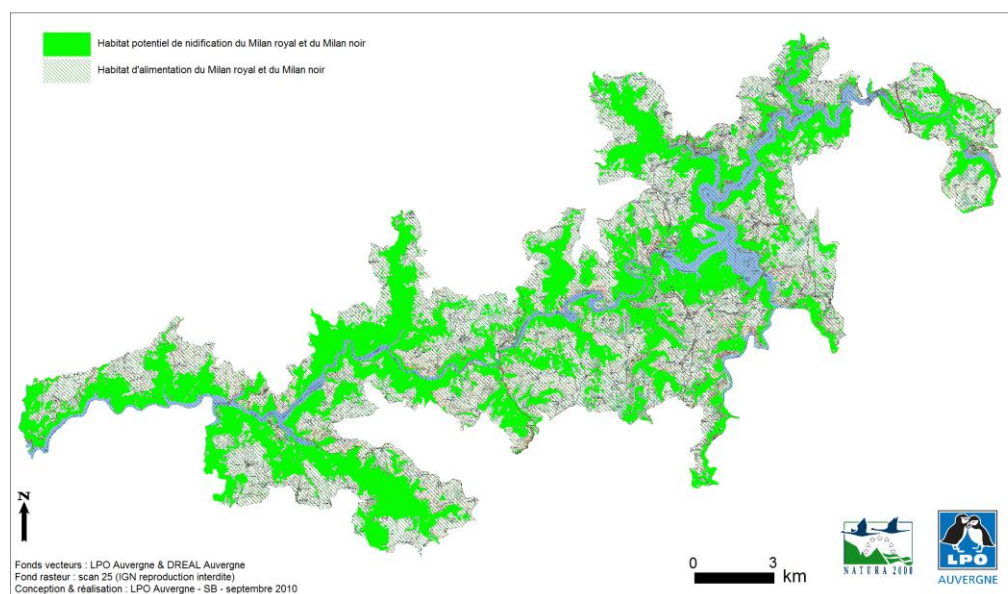
Favoriser une lutte ou raisonnée contre le campagnol terrestre (favoriser les prédateurs naturels – renards, rapaces – et changer les pratiques agricoles en limitant la tailles des parcelles et en maintenant et restaurant les haies)

Interdire les appâts empoisonnés.

Maintien des arbres portant des aires.

Favoriser le bocage et pâturage extensif.

Habitats du Milan royal et du Milan noir dans le site Natura 2000 FR8312010 - Gorges de la Truyère



Bibliographie régionale

- RIOLS R. (à paraître) – Milan noir - in : LPO Auvergne - *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne*.
- TOURRET P. RIOLS R. - *Etat des lieux pour les espèces de l'annexe I de la Directive « Oiseaux » dans la ZICO AE 10 (Gorges de la Truyère) – Proposition pour un périmètre ZPS dans le Cantal*. LPO Auvergne - septembre 2005 - 48p.